

## LA FNCCR et EDF lancent ACTEE, un nouveau programme d'efficacité énergétique au service des collectivités

A l'occasion du 37<sup>ème</sup> congrès de la FNCCR qui s'ouvre aujourd'hui à Nice, avec plus de 1.600 participants, la FNCCR territoire d'énergie (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) et EDF présenteront le nouveau programme de certificats d'économies d'énergie (CEE) au service des collectivités pour accélérer les projets de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Le programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique) déposé par la FNCCR, porteur principal, EDF, porteur associé ainsi que le ministère de la Transition énergétique et par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) au comité de pilotage vise à développer pour les bâtiments publics, les projets d'efficacité énergétique et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces et bas carbone.

Le programme ACTEE est un nouvel outil innovant conçu pour les collectivités, groupements de communes, métropoles et syndicats départementaux d'énergie pour accompagner leurs projets d'efficacité et de substitution énergétique.

- Création d'une plateforme digitale (<https://www.programme-cee-actee.fr>) dédiée au programme, intégrant un simulateur de rénovation énergétique ;
- Mise en place d'un référentiel commun permettant de réduire fortement les coûts de transaction des porteurs de projets (analyse financière, étude spécifique pour la recherche de gisement d'économies d'énergie, documents de contractualisation type, partenariats cadres, groupement d'achats) avec des enveloppes financières à destination des collectivités ;
- Proposition de formations en présentiel et interactives (MOOC)...

Le budget de ce nouveau programme financé par EDF en tant qu'obligé est de 12,5 millions d'euros. Il vise à économiser 4,5 TWh à l'horizon 2021, soit près de 20% du total des consommations d'énergie des collectivités en France.

Les collectivités désireuses de s'engager dans cette démarche pourront présenter leurs projets dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt.

Pour tester et optimiser ce dispositif pilote, la FNCCR a lancé en juillet une consultation - un appel à manifestation d'intérêt - et 7 projets ont ainsi été sélectionnés. Le Président de la FNCCR remettra un prix aux porteurs de ces projets à l'occasion de la table-ronde de présentation du programme ACTEE qui aura lieu :

**Le mercredi 2 octobre, à 16h, au Palais des congrès Nice Acropolis.**

Pour Xavier Pintat, Président de la FNCCR, « Il s'agit pour notre fédération et nos partenaires de prendre toute notre part à l'effort national visant à la diminution de consommation d'énergie : soutenir les collectivités pour les aider à très largement réduire leur consommation d'énergie, à opter pour des énergies alternatives et sensibiliser les citoyens à cet engagement pour faire également des économies d'échelle substantielles. »

Pour Jean-Pierre Frémont, Directeur collectivités d'EDF :

« Dans un contexte de lutte contre le changement climatique, de maîtrise accrue des consommations énergétiques, de promotions des énergies bas carbone, EDF soutient pleinement avec les partenaires du programme ACTEE les actions facilitant la massification des actions de rénovation du parc de bâtiments publics des collectivités et de substitution d'énergies fossiles par des systèmes énergétiques efficaces et bas carbone. Le programme ACTEE constitue un véritable accélérateur de la transition énergétique. »

#### Contact presse

Christine Marco  
C.M.G. Partenaires Conseil  
06 88 86 83 49  
christine.marco@cmgpc.fr

La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) rassemble **plus de 800 collectivités de toutes les échelles** (communes, intercommunalités, métropoles, communautés urbaines, syndicats, régions...) impliquées dans les domaines de **l'énergie** (électricité, gaz, chaleur et froid, énergies renouvelables), de **l'éclairage public**, des **déchets**, du **numérique**, de **l'eau** et **l'assainissement**.

[www.fnccr.asso.fr](http://www.fnccr.asso.fr) / [www.territoire-energie.com](http://www.territoire-energie.com) / [www.territoire-numerique.org](http://www.territoire-numerique.org) / [www.france-eaupublique.fr](http://www.france-eaupublique.fr)

Acteur majeur de la transition énergétique, **le groupe EDF** est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers : la production, le transport, la distribution, le négoce, la vente d'énergies et les services énergétiques. Leader des énergies bas carbone dans le monde, le Groupe a développé un mix de production diversifié basé sur l'énergie nucléaire, l'hydraulique, les énergies nouvelles renouvelables et la thermique. Le Groupe participe à la fourniture d'énergies et de services à environ 39,8 millions de clients (1), dont 29,7 millions en France. Il a réalisé en 2018 un chiffre d'affaires consolidé de 69 milliards d'euros. EDF est une entreprise cotée à la Bourse de Paris.

(1) Les clients sont décomptés fin 2018 par site de livraison ;  
un client peut avoir deux points de livraison : un pour l'électricité et un autre pour le gaz.